

## Compte rendu du CHS plénier du 31/03/2022 :

Le premier CHS plénier de l'année 2022 s'est tenu aujourd'hui.

Les sujets suivants ont été abordés :

- **Registre santé-sécurité au travail** : Aucune nouvelle problématique depuis la dernière instance.
- **Accidents du travail** : La configuration des bâtiments n'est pas la cause des chutes dans un escalier intérieur qui sont à déplorer.
- **Fiches de signalement** : N'hésitez pas à établir une fiche pour tout comportement anormal à votre égard. Votre supérieur hiérarchique doit être informé.
- **Risque incendie** : Les exercices d'évacuation sont effectués régulièrement. FO DGFIP a demandé la confirmation à la direction que tous les sites du département possèdent une alarme incendie contrairement aux éléments fournis.
- **Visites de services** : Après le SNE en fin d'année 2021, une émanation du CHS prévoit de se rendre au SIE de ST ETIENNE en cours d'année.
- **Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail** : En 2022 l'accent est mis sur les 5 points suivants :
  - les risques liés au télétravail
  - les réorganisations
  - le contexte sanitaire
  - la désinsertion professionnelle et le retour à l'emploi
  - la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- **Budget 2022** : Pour l'année 2022, le budget du CHSCT de la LOIRE s'élève à un montant de 100 821,00 euros.

Le CHSCT participe avec la DDFIP 42 au financement d'une salle de convivialité sur les sites de FIRMINY et/ou FEURS.

Le CHSCT finance, en plus des formations relatives à la sécurité incendie et à la prévention des accidents de travail, des achats de matériels sur prescription médicale, l'installation et la location de fontaines à eaux, le relamping des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> étage de CHARCOT et à l'acquisition d'un local à vélo à FEURS.

Vos représentants FO DGFIP 42 au CHSCT